

l'Académie. Le Comité fut composé de Boulard, directeur, de Delandine, bibliothécaire adjoint, de Claret de la Tourrette, secrétaire perpétuel, de deux membres de la classe des sciences, Loyer et Tabard, de deux membres de la classe des lettres, Bruyset et Vasselier, et enfin de Mathon de la Cour, qui leur fut adjoint. On examina ensuite quelques arrangements à prendre pour qu'à la rentrée l'Académie pût ouvrir sa bibliothèque au public et que les académiciens pussent se rendre aux séances sans passer par les salles qui étaient, dès aujourd'hui, occupées par des bureaux d'administration. Cela fait, on délibéra que les officiers se transporteraient immédiatement après la séance chez le maire Vitet, pour le remercier d'abord au nom de l'Académie, de l'appartement provisoire qu'il avait bien voulu lui accorder comme logement à son bibliothécaire, et en même temps pour le complimenter sur sa récente nomination à la Convention nationale, puis on se donna rendez-vous pour le 13 novembre 1792.

L'Assemblée législative s'était séparée le 20 septembre, et, le même jour, s'était constituée la Convention nationale. Trois membres de l'Académie furent députés à la Convention ; Vitet et Patrin, par le département de Rhône-et-Loire et Roland, par celui de la Somme. Le premier acte de cette Assemblée (21 septembre), fut d'abolir la royauté et de proclamer la République ; le second fut de s'approprier la Révolution, en décidant que désormais la nation daterait de l'an I^{er} de la République française et que l'ère républicaine commencerait ce jour même, 22 septembre. L'Académie fit donc sa rentrée, l'an I^{er} de la République, le mardi 13 novembre 1792, et elle la fit dans sa salle ordinaire à l'hôtel commun. Mais ce ne fut, hélas ! qu'une séance d'adieu. Les commissaires qu'elle avait nommés pour veil-